

ECOLE MATERNELLE MARIE CURIE DE SAINT GERMAIN DU BOIS
Circonscription de LOUHANS

Téléphone : 03 85 72 00 52

Courriel : 0711417E@ac-dijon.fr

Adresse : route de Chalon

71330 Saint Germain du Bois

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU VENDREDI 17 JUIN 2016

Début de la séance à 18h00

Membres présents :

Madame PERRUSSON, directrice de l'école,

Monsieur MICHELIN, maire de Bouhans,

Madame FERRIER, enseignante,

Madame BITSCH, Madame THIBERT et Monsieur CHAMPION, représentants des parents d'élèves,

Madame VIEUX, Déléguée Départementale de l'Education Nationale.

Membres excusés :

Monsieur RENAULT, Inspecteur de l'Education Nationale,

Madame ROBELIN, maire de Saint Germain du Bois,

Madame MARIZY, adjointe au maire de Saint Germain du Bois,

Madame MARASZAK et Madame DA COSTA PINHO, enseignantes,

Monsieur VALETTE, enseignant spécialisé du RASED,

Monsieur CRETIAUX, représentant des parents d'élèves,

Madame ARTUS et Madame MOISSON, ATSEM.

Membres absents :

Monsieur ROUFFIANGE, maire de Serley.

L'ECOLE ET SON FONCTIONNEMENT :

▪ **Les effectifs et les répartitions pour la rentrée 2016**

Suite aux inscriptions qui ont eu lieu en mai et en juin, les effectifs connus pour la rentrée du mois de septembre 2016 sont les suivants : 4 élèves en toute petite section nés en 2014, 21 élèves en petite section nés en 2013, 21 élèves en moyenne section nés en 2012 et 13 élèves en grande section nés en 2011, soit 59 élèves qui seront répartis dans les trois classes.

Au vu de ces effectifs, la répartition envisagée est : une classe de toute petite et de petite sections, une classe de petite et de moyenne sections et une classe de moyenne et de grande sections.

Néanmoins, ces effectifs, et donc ces répartitions, risquent d'évoluer en cas de nouvelles inscriptions.

C'est pourquoi la composition des classes ne sera affichée à l'école que le jour de la rentrée des élèves, c'est-à-dire le jeudi 1er septembre 2016.

Madame FERRIER conserve son dispositif de rentrée échelonnée qui a été validé par Monsieur Renault, inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Louhans.

Ce projet a pour objectif d'améliorer la qualité de l'accueil des élèves en étant davantage disponible pour eux et leur famille. Le premier jour (jeudi 1^{er} septembre 2016), la matinée sera divisée en quatre temps durant lesquels un seul groupe d'élèves sera présent à la fois. Le deuxième jour (vendredi 2 septembre 2016), la matinée sera divisée en deux temps afin d'accueillir séparément la moitié des élèves de la classe. Enfin le troisième jour (lundi 5 septembre 2016), l'ensemble des élèves de la classe sera accueilli en même temps sur la matinée complète.

Les parents d'élèves seront informés par courrier de cette organisation.

Ce projet est adopté à l'unanimité par les membres présents du Conseil d'Ecole.

Lors de la rentrée scolaire du mois de septembre 2016, un changement d'enseignant aura lieu : Mesdames MARAZSAK et DA COSTA PINHO seront remplacées par une nouvelle ou un nouvel enseignant.
Mesdames FERRIER et PERRUSSON conservent leur poste respectif au sein de l'école maternelle.
Madame ARTUS et à Madame MOISSON continueront d'exercer leur fonction d'ATSEM dans les trois classes.

▪ **Les rythmes scolaires pour la rentrée 2016**

Une note d'information a été transmise aux familles par la mairie de Saint Germain du Bois concernant l'organisation du service de garderie et des activités périscolaires.

Les horaires de l'école seront les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 16h00, ainsi que le mercredi matin de 9h00 à 12h00.

▪ **Les crédits scolaires**

Ces crédits servent à acheter les fournitures scolaires courantes (cahiers, classeurs, crayons, feuilles...) ainsi que du matériel pédagogique pour travailler en classe.

Les crédits scolaires alloués par la mairie pour l'année civile 2016 s'élèvent à 50 euros par élève.

▪ **La coopérative scolaire et les actions d'autofinancements**

Pour rappel, l'école est affiliée à l'Office Central de la Coopérative de l'Ecole (OCCE).

A ce titre, un compte bancaire intitulé « Coopérative Scolaire », contrôlé par cet office, est alimenté par les dons des parents d'élèves et les actions d'autofinancement organisées par l'école qui seront présentées plus loin.

Cet argent sert à enrichir le quotidien de la classe (achat de matériel pédagogique, d'ingrédients pour les recettes de cuisine, financement des goûters, spectacle, sorties scolaires...).

Les recettes et dépenses réalisées en début d'année scolaire ont déjà été présentées lors des précédents conseils d'école.

Les nouvelles recettes enregistrées sont les suivantes : dons des parents d'élèves pour le troisième trimestre : 262 euros.

Les nouvelles dépenses réalisées sont les suivantes : - goûter de Pâques et ingrédients pour cuisiner à l'occasion des anniversaires : 130,81 euros,

matériel pour les coins jeux, albums et jeux pédagogiques pour travailler en classe) : 276,28 euros,

2016 : 275 euros,

Touroparc le jeudi 23 juin 2016 : 310 euros,

- achat de matériels divers pour les classes (fabrication d'objets,
- acompte versé pour la sortie scolaire à Touroparc le jeudi 23 juin

- acompte versé pour le transport scolaire lors de la sortie scolaire à

- paiement des photos des classes au photographe : 312 euros.

Le solde de ce compte au 17 juin 2016 est de 2424,95 euros.

Les prochaines recettes proviendront des bénéfices de la vente des photos des groupes-classes réalisées le mercredi 18 mai 2016.

Les prochaines dépenses connues seront les suivantes :

- solde à verser pour la sortie scolaire à Touroparc : 275 euros,

- solde à verser pour le transport scolaire lors de la sortie scolaire à Touroparc : 310 euros.

LES PROJETS :

- Sortie scolaire le jeudi 23 juin 2016 pour les trois classes de l'école : déplacement pour la journée à Touroparc à Romanèche-Thorins.

- Lundi matin 4 juillet 2016, nous accueillerons la classe de CE1-CE2-CM1 de Bosjean pour une rencontre sportive sur le thème des Olympiades.

- Mardi matin 5 juillet 2016, les élèves pourront amener un pique-nique afin de manger tous ensemble à l'école avec les enseignantes pour la dernière journée avant les grandes vacances.

LES REALISATIONS EFFECTUEES AU SEIN DE L'ECOLE ET LES BESOINS :

Nous remercions la mairie pour l'achat d'un lecteur DVD pour l'ordinateur portable et la commande d'un vidéo projecteur.

Nos demandes à la mairie :

- sécurité du toboggan : un espace trop important sur le pont entre les deux arcs avait été signalé l'année dernière, cette année une élève est d'ailleurs tombée par cet espace qui se trouve en haut de la structure,
- quand les volets roulants défectueux de la salle de sieste seront-ils changés ?
- quand la barrière de sécurité sur toute la longueur de la rampe d'accès handicapé sera-t-elle installée,
- changement de la vitre fendue dans la classe de PS/MS,
- réfection des murs de la classe des TPS/PS,
- recrutement d'une troisième ATSEM pour que chaque classe puisse disposer d'une ATSEM à temps plein, d'autant plus que les trois classes seront à double niveaux l'année prochaine.

LES QUESTIONS TRANSMISES PAR LES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES :

Aucune question n'a été transmise.

La séance est levée à 19h00

Maud PERRUSSON,
Directrice de l'école maternelle Marie Curie
de Saint Germain du Bois